

Trafic des manuels scolaires "Super"

Un réseau démantelé, quatre suspects écroués à Gros-Bouquet

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LA brigade de gendarmerie Nord de Libreville vient de démanteler un important réseau de trafic des manuels scolaires estampillés «Super», à l'ancienne Gare-routière. Des treize suspects interpellés au départ, quatre, de nationalité camerounaise, ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale, la semaine dernière. Il s'agit des nommés : Hugues Martin Tchathouang, Arnaud Dzudie Noumsi, Merlin Ngatcheu et Pousseu Djambo. Selon une source proche du dossier, ces mis en cause faisaient venir d'importantes quantités de «Super» contrefaits de Chine, et les revendaient à bas prix dans les commerces de Libreville et de l'hinterland, court-circuitant ainsi l'activité des Éditions Gabonaises (EDIG), la société d'édition de ces ouvrages scolaires. L'affaire a mis plusieurs semaines à livrer ses secrets. Tout est parti d'une plainte des responsables de EDIG, il y a un mois, à la suite du constat selon lequel les ventes de leurs ouvrages scolaires connaissaient de fortes baisses. Ce, alors même que les manuels «Super» sont recommandés par le ministère de l'Éducation nationale dans les cycles pré-primaires et pri-

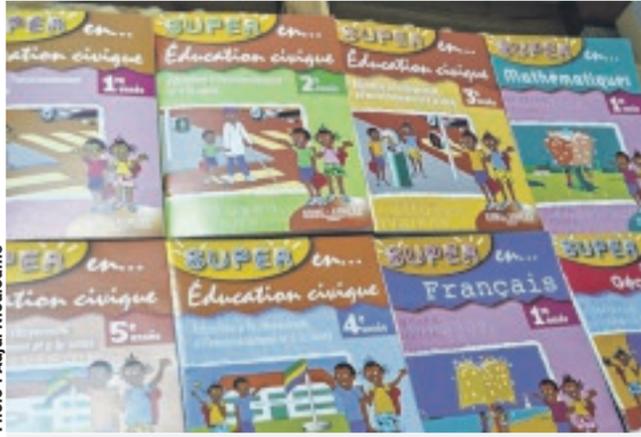


Photo : Adjai Nouroume

Des exemplaires de "Super" originaux.

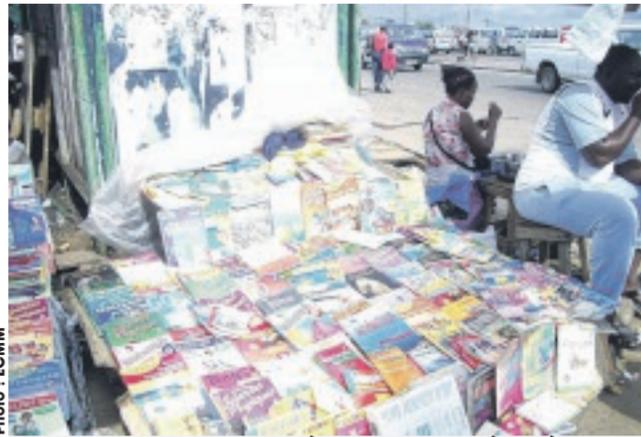


Photo : ECMM

Une librairie "par terre" à l'ex-gare routière où sont vendus des manuels scolaires "Super" contrefaits.

maires du pays. Aussi, une enquête a-t-elle été ouverte. Celle-ci aboutira à l'interpellation de treize suspects, le samedi 4 novembre dernier. Plusieurs cartons de livres «Super» contrefaits, «Made in China», ont ainsi été saisis dans les magasins de ces derniers, principalement à l'ancienne Gare-routière. Les investigations menées par des limiers révèlent que ce trafic se fait depuis l'année 2013. Les trafiquants auraient donc déjà, à ce jour, écoulé une quantité conséquente de faux livres «Super».

TENTATIVE DE CORRUPTION • L'on apprend également de certaines sources que les suspects, cherchant à étouffer l'affaire dans l'œuf, auraient tenté, en vain, de soudoyer les enquêteurs, en leur faisant miroiter plusieurs millions de francs. Ce pactole et les livres «Super» contrefaits ont été présen-



Photo : D.R

Un échantillon des manuels "Super" contrefaits, et dont les cartons sont estampillés "Made in China".

tés par les limiers au parqu岸 de Libreville comme pièces à conviction.

Mais devant le procureur de la République, les personnes interpellées ont af-

firmé que ce sont les enquêteurs qui leur ont plutôt demandé de l'argent en échange de leur libération. Malheureusement pour eux, cette version des faits a visiblement eu du mal à passer. Du moins pour quatre de ces suspects, qui ont été placés en détention préventive, en attendant leur jugement, les neuf autres ayant été relâchés pour insuffisance de preuves. Sauf qu'en poursuivant leurs investigations, les limiers ont été surpris par le caractère tentaculaire du réseau de trafiquants, les quatre suspects appréhendés paraissant, au final, n'être que des seconds couteaux. Et pour cause. Leur rôle consistait juste à effectuer régulièrement des voyages en Chine pour faire entrer les manuels «Super» contrefaits sur le territoire national. Mais les principaux trafiquants restent introu-

vables à ce jour.

DES QUESTIONS QUI MÉRITENT DES RÉPONSES • Cette affaire a, cependant, le mérite d'apporter plusieurs enseignements. Le premier est l'ampleur toujours plus grande de la contrefaçon dans le domaine de l'édition. Ce trafic, s'il n'avait pas été décelé dans le cas d'espèce, aurait pu amener la société EDIG à mettre la clef sous le paillason. Ce qui aurait entraîné, in fine, la mise au chômage des dizaines de travailleurs gabonais, en cette période de crise économique. L'autre enseignement est la bonne foi de nos gendarmes qui, passant outre les offres alléchantes à eux faites par les mis en cause, ont tenu bon, menant l'enquête à terme. Une question taraude cependant les esprits. Comment des quantités importantes de livres contrefaits ont-elles pu être ramenées de Chine au Gabon sans que les différentes administrations compétentes, la direction générale de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) et la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDD) ne s'en aperçoivent? Au demeurant, cette question tombe peut-être à pic, au moment où l'on parle dans la douane gabonaise, d'une opération "Aigle Douane" visant, entre autres, à lutter efficacement contre les multiples cas de fraudes à nos frontières.

Lutte contre les stupéfiants à Oyem

4 kg de cannabis dissimulés dans un sac de gari

A.N.S.
Oyem/Gabon

LES trafiquants de drogue ne manquent guère d'imagination et de détermination dans leurs tentatives de tromper la vigilance des services de lutte antidrogue. Sauf dame Géraldine Mboui Pangoue, qui doit encore apprendre pour y arriver. En effet, pour franchir allègrement les différents check-points situés entre son pays et Mitzic où elle réside, cette ressortissante camerounaise, âgée de 31 ans, a cru devoir dissimuler 4,5 kg de cannabis dans un sac contenant du gari. Seulement voilà, toutes ses précautions se sont avérées vaines, puisque cette employée de Siat-Gabon Mitzic a quand même été confondue par les éléments de l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) basée à Oyem. Selon une source proche du dossier, lorsque Géraldine Mboui Pangoue est appré-



Photo : Alexis Ndong Sima

Mboui Pangoue Géraldine...

hendée, elle est de retour de son village natal, Membeng, proche de la ville de Bamenda, dans le nord-ouest du Cameroun, où elle vient de passer ses congés annuels tout au long du mois d'octobre. Au moment de rentrer au Gabon pour reprendre ses activités professionnelles, elle a l'idée, somme toute géniale, de se ravitailler en produits alimentaires, histoire de se faire un peu d'argent une fois arrivée sur place. Mais l'appât du

gain étant irrésistible, elle décide d'ajouter à son stock une marchandise interdite: du chanvre indien. Objectifs: accroître ses revenus, vu que le commerce de ce produit est réputé comme étant très lucratif dans le département de l'Okano. Pour espérer passer sans trop de difficulté les différents barrages de gendarmerie qui parsèment le parcours entre le Cameroun et le Gabon, Géraldine dissimule le cannabis dans ses sacs de provisions, no-



Photo : Alexis Ndong Sima

... et les sacs de provisions contenant le chanvre indien qu'elle devait écouler à Mitzic.

tamment celui contenant le gari. Elle réussit ainsi à passer la frontière Cameroun-Gabon. Une fois à Bitam, elle embarque dans un bus de transport en commun pour rallier Mitzic. Son voyage se déroule normalement. Jusqu'au canton Ellelem, non loin de la ville d'Oyem. **LA SUSPECTE SE MONTRE COOPÉRATIVE** • En effet, après avoir traversé le pont Woleu, le bus dans lequel se trouve dame Mboui Pangoue est stoppé au

poste de contrôle de l'Oclad du village Elop. Le véhicule est ses occupants sont alors soumis à un contrôle de routine, tandis que les bagages sont passés au peigne fin par les limiers. Géraldine Mboui Pangoue, qui n'a pas tous ses papiers en règle, est soumise à un contrôle plus approfondi. En examinant minutieusement ses bagages, les agents découvrent 4,5 kg de chanvre indien séché soigneusement cachés dans le sac contenant du

gari. Interpellée, puis conduite au poste pour les nécessités d'enquête, la suspecte n'a d'autre choix que de coopérer. Elle reconnaît les faits de trafic. Mais, certainement pour bénéficier des circonstances atténuantes, elle fait valoir la qualité de délinquante primaire, vu que, confie-t-elle aux enquêteurs, c'est la première fois qu'elle se livre à ce genre de trafic. Dans la foulée, elle fait une révélation aux gendarmes: le chanvre indien est très demandé à Siat-Gabon Mitzic... Au terme de l'enquête préliminaire, la mise en cause a été présentée devant le parquet d'Oyem pour la poursuite de la procédure. Et, après avoir été auditionnée par un juge d'instruction, la suspecte a été placée, en attendant son jugement, sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem pour « détention et commercialisation » de chanvre indien.